

Le diaporama au service pédagogique d'un journal de classe personnel multimédia

1. Présentation du projet :

Il s'agit tout d'abord de placer l'élève en situation de projet afin de faire de la production d'écrit un enjeu réel de communication, de donner du sens aux situations d'écriture, de susciter une motivation et de leur donner un but à atteindre.

Le projet consiste en l'écriture d'un journal de classe personnel. Il se présente sous forme de **diaporama**, complété tout au long de l'année au fur et à mesure des événements de la vie scolaire. Il est réalisé via le logiciel « PowerPoint » (*de la suite Microsoft*) ou « Impress » (*de la suite OpenOffice*). Il consiste en **l'association de textes** (*comptes-rendus de sorties, d'activités scolaires,...*), **d'images** (*photos de ces événements*) et, éventuellement, **de sons** (*enregistrements divers*). Chaque journal sera différent puisqu'il sera constitué des propres textes de l'élève, du choix personnel des photos illustratrices, des sons, des effets spéciaux et de la mise en page. Un sommaire est complété au fur et à mesure des événements à relater, il reste à disposition afin que chaque élève puisse produire à son rythme tout en gardant le fil conducteur du journal. Le projet terminé sera gravé sur un CD en fin d'année et donné à chacun.

3.1.2 Objectif :

Amener les élèves à améliorer leurs compétences rédactionnelles et informatiques par l'écriture d'un journal de classe personnel numérique.

3.1.3 Compétences visées :

→ En Rédaction :

Selon les nouveaux programmes 2008 (B.O. n°3 du 19 juin 08), et plus particulièrement en CM2, l'élève doit être capable de : « Rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence, en évitant les répétitions, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation ». Le type de texte dans ce projet sera le compte-rendu.

Le socle commun, au chapitre de la maîtrise de la langue, met en évidence les autres indispensables compétences qui sous-tendent l'amélioration rédactionnelle :

L'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire doit conduire les élèves à saisir que le respect des règles de l'expression française n'est pas contradictoire avec la liberté d'expression : il favorise au contraire une pensée précise ainsi qu'un raisonnement rigoureux et facilement compréhensible.

L'élève doit maîtriser suffisamment les outils de la langue que sont le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe pour pouvoir lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes.

→ En T.I.C.E. :

Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes règlementaires définissant le B2i :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Toutes ces compétences sont visées au travers du projet. L'écriture et les activités décrochées associées sont le terrain d'apprentissages informatiques qui couvrent tous les domaines du B2i. Mais celles qui sont le plus sollicitées sont celles relatives à l'écriture, c'est-à-dire la maîtrise du traitement de texte et la création d'un document multimédia.